



Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du comité exécutif

Séance ordinaire du mercredi 7 décembre 2022

Résolution: CE22 2034

Vu la résolution CA22 22 0350 du conseil d'arrondissement du Sud-Ouest en date du 14 novembre 2022;

Il est

RÉSOLU :

de mandater l'Office de consultation publique de Montréal afin de mener un exercice visant à faire le bilan du PPU Griffintown, de renouveler la vision commune de développement entre la Ville et les citoyens, et d'identifier les moyens pour y parvenir dans une optique d'acceptabilité sociale.

Adopté à l'unanimité.

30.003 1224334015
/mt

Dominique OLLIVIER

Présidente du comité exécutif

Emmanuel TANI-MOORE

Greffier de la Ville

(certifié conforme)

Emmanuel TANI-MOORE
Greffier de la Ville

Signée électroniquement le 9 décembre 2022